

**Procès-verbal Assemblée Générale  
19.04.2016  
ACP MKDO  
Avenue Henri Dunant 3 - 5 - 7 - 9  
B- 1140 Bruxelles**

- 1) Vérification des procurations, détermination du quorum, validité de l'Assemblée.  
Sont présents ou représentés, 114 copropriétaires sur 222 représentant 10.530 quotités sur 20.100.  
  
Les deux quorums étant atteints, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et voter les points repris à l'ordre du jour.
- 2) Désignation du Président de séance, d'un scrutateur et d'un secrétaire.  
Est nommé Président, monsieur Pietquin à l'unanimité  
Est nommé scrutateur, madame de Meeus à l'unanimité  
Le secrétariat sera assuré par le syndic à l'unanimité.
- 3) Approbation des comptes 2015 – rapport du Commissaire aux Comptes – vote (majorité simple)  
L'Assemblée n'approuve pas les comptes à la majorité de 93,13 %  
POUR : 547 quotités  
CONTRE : 7418 quotités  
ABSTENTION : 2565 Quotités
- 4) Décharge au Commissaire aux Comptes – vote (majorité simple)  
L'Assemblée donne décharge à la Commissaire aux Comptes à la majorité de 75%  
POUR : 6741 quotités  
CONTRE : 2228 quotités  
ABSTENTION : 1561 Quotités
- 5) Nomination d'un Commissaire aux Comptes – vote (majorité simple)  
L'Assemblée nomme comme Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2016 Mme LAMOT à l'unanimité.
- 6) Présentation du budget 2016 – vote (majorité simple)  
L'Assemblée approuve le budget 2016 à la majorité de 69%  
POUR : 6402 quotités  
CONTRE : 2826 quotités  
ABSTENTION : 1302 Quotités
- 7) Décharge au Conseil de Copropriété – vote (majorité simple)  
L'Assemblée donne décharge au Conseil à la majorité de 98%  
POUR : 9321 quotités  
CONTRE : 239 quotités  
ABSTENTION : 970 quotités

- 8) Nomination des membres du Conseil de Copropriété – présentation des candidates – vote (majorité simple)

L'Assemblée nomme à l'unanimité comme membres du Conseil MKDO, Madame VAN NEERSTRAETEN du MK et Madame DE MEEUS du DO.

- 9) Rapport du Syndic - Décharge au Syndic – vote (majorité simple)

L'Assemblée donne décharge au syndic à la majorité de 85%

POUR : 8063 quotités

CONTRE : 1433 quotités

ABSTENTION : 1034 quotités

- 10) Dossier juridique – Actualisation et constitution des Actes de Bases- explications.

Un notaire sera saisi pour analyser les actes de bases et produira une description plus exhaustive des parties communes, notamment des parkings complémentaires, ainsi que droits et obligations de chacun. Il s'agira non plus d'une mise en conformité mais d'une modification soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale à la majorité qualifiée 80%.

- 11) Dossier « réfection des pignons » – Explications sur les travaux par la firme ART'S ARCHITECTS et le financement (vote majorité qualifiée à surseoir – Cfr. Assemblées générales respectives du MK et DO)

Le syndic a été mis en demeure d'intervenir pour des raisons urgentes (risque de chute d'éléments de façade). Dans un premier temps, le syndic a opéré à des mesures conservatoires urgentes. La firme Art's Architects explicite des solutions.

ARTS ARCHITECTS propose de recenser, au moyen d'un questionnaire, les divers problèmes d'infiltration d'eau par façade. Un inventaire sur l'état des façades sera effectué et une solution proposée aux Conseils de Copropriété respectifs.

- 12) Conciergerie –nouvelles règles de remplacement des concierges en cas d'absence – explications.

Le remplacement sera assuré par une entreprise de nettoyage.

- 13) Dossiers IBGE – Etude du sol – Présentation de l'offre de l'entreprise RECOsol sprl. – vote (majorité simple). L'Assemblée Générale approuve L'offre de la firme RECOsol à la majorité de 80%. L'assemblée Générale décide de verser le solde de la facture pour autant que le dossier IBGE soit en ordre.

POUR : 6663 quotités

CONTRE : 1696 quotités

ABSTENTION : 2171 Quotités

- 14) Entretien de la chaufferie – Evaluation des contrats – Mandat au Conseil de Copropriété pour le choix du fournisseur – vote (majorité qualifiée).

L'Assemblée Générale approuve le mandat au Conseil de Copropriété pour le choix du contrat à souscrire à la majorité de 97 %

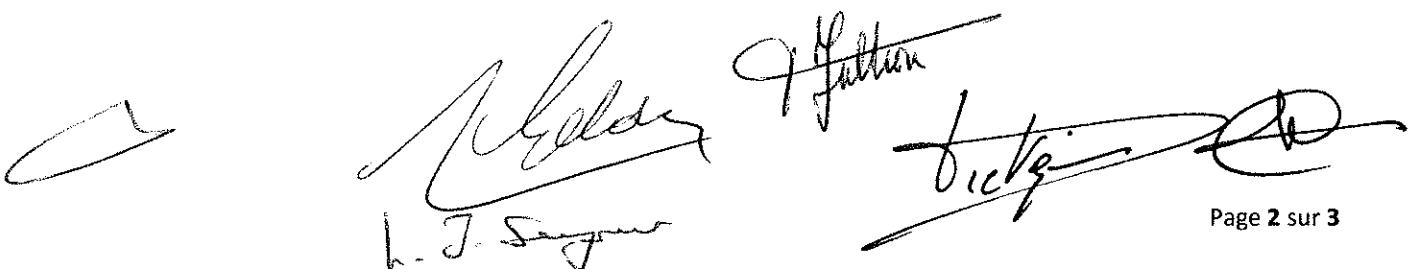
POUR : 8525 quotités

CONTRE : 278 quotités

ABSTENTION : 8803 quotités

- 15) Jardin – fond du parking DO – suppression de la marche séparant les deux entités et remise en place de la haie dans son état originelle.

A la demande du conseil et en accord avec l'assemblée, ce point est supprimé et n'est pas porté au vote.



16) Dossier « espaces verts » – Evaluation des contrats – Présentation des offres. L'offre de la firme GREGORY SLOWACK est choisie par l'Assemblée Générale à la majorité de 96%.

POUR : 8736 quotités  
CONTRE : 371 quotités  
ABSTENTION : 1423 quotités

17) Infiltration dans les garages – état de la situation – Explications.

18) R.O.I – Actualisation du R.O.I pour le MKDO – Explications. L'Assemblée Générale décide de reporter ce point à la prochaine Assemblée Générale.

19) Mandat du Syndic – vote

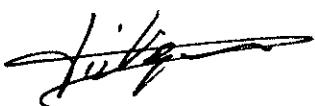
L'Assemblée Générale prolonge le mandat du syndic pour une année supplémentaire à l'unanimité.

20) Lecture du procès-verbal de séance et signatures

Copropriétaires



Président



Secrétaire

